



Fédération Française de Boxe  
Commission Nationale de Boxe Amateur



Championnat de France Amateur seniors 2010



**CHAMPIONNAT DE FRANCE  
SENIORS 2010  
HOMMES & FEMMES  
ET  
COUPE DE FRANCE**

**REGLEMENT**

Édition officielle  
du 1<sup>er</sup> septembre 2009

Off01 Régl CFA S 2010

# SOMMAIRE

<b>LE CALENDRIER DU CHAMPIONNAT DE FRANCE AMATEUR SENIORS HOMMES &amp; FEMMES ET DE LA COUPE DE FRANCE 2010</b>	<b>page 4</b>
<b>LE DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE AMATEUR SENIORS HOMMES &amp; FEMMES ET DE LA COUPE DE FRANCE 2010</b>	<b>page 5</b>
<b>LA PARTICIPATION FÉDÉRALE AUX FRAIS DES CLUBS</b>	<b>page 7</b>
<b>LES REGLES SPORTIVES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE AMATEUR SENIORS HOMMES &amp; FEMMES ET DE LA COUPE DE FRANCE 2010</b>	<b>page 8</b>
<b>LES PRIX ET LES CLASSEMENTS DU CHAMPIONNAT DE FRANCE AMATEUR SENIORS HOMMES &amp; FEMMES ET DE LA COUPE DE FRANCE 2010</b>	<b>page 13</b>
<b>LES APPELLATIONS ET LES SIGLES</b>	<b>page 15</b>

# LE CALENDRIER DU CHAMPIONNAT DE FRANCE AMATEUR SENIORS HOMMES ET FEMMES ET DE LA COUPE DE FRANCE 2010

- **SENIORS HOMMES** nés en 1991 et après 1975
- **SENIORS FEMMES** nées en 1991 et après 1975 (nées en 1992 sous conditions)

## DEROULEMENT DE LA COMPETITION

→ Désignation par la direction technique des boxeurs et boxeuses classé(e)s n°1 et n°2 : dispensé(e)s des championnats régionaux et directement qualifié(e)s pour les 1/2 finales du CFA seniors hommes et femmes  
*avant le 10 octobre 2009*

→ Championnats régionaux seniors  
*entre le 1er novembre et le 14 décembre 2009*

→ Engagements individuels au Championnat de France Amateur seniors hommes et femmes  
*avant le 15 décembre 2009 à 12h00*

→ 1/32<sup>e</sup> finales du CFA seniors hommes :

*14 ou 15 janvier 2010 (4 programmes)*

→ 1/16<sup>e</sup> de finales du CFA seniors hommes :

*22 ou 23 janvier 2010 (5 programmes)*

→ 1/8 finales du CFA seniors hommes :

*29 ou 30 janvier 2010 (4 programmes)*

→ 1/4 finales du CFA seniors hommes :

*5 ou 6 février 2010 (4 programmes)*

→ Coupe de France seniors hommes – 1/2 finales :

*12 ou 13 février 2010 (2 programmes)*

→ Coupe de France seniors hommes – finale :

*19 ou 20 février 2010 (1 programme)*

→ Epreuve qualificative pour les 1/2 finales du Championnat de France Amateur seniors femmes :

*5, 6 ou 7 février 2010*

→ Désignation par la CNBF des boxeuses classées n°3 et n°4

*le 16 février 2009*

→ 1/2 finales du CFA seniors HOMMES et FEMMES :

*5 ou 6 mars 2010 (3 programmes)*

→ Finale du CFA seniors HOMMES :

*12 ou 13 mars 2010 (1 programme)*

→ Finale du CFA seniors FEMMES :

*19 ou 20 mars 2010 (1 programme)*

		COMPETITIONS NATIONALES AMATEURS CALENDRIER 2009-2010																																
NOVEMBRE 2009	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30				
	CHAMPIONNATS REGIONAUX MINIMES 2, CADETS et JUNIORS																																	
CHAMPIONNATS REGIONAUX SENIORS																																		
DECEMBRE 2009	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31			
	CHAMPIONNATS REGIONAUX MINIMES 2, CADETS et JUNIORS																																	
CHAMPIONNATS REGIONAUX SENIORS																																		
JANVIER 2010	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31			
	CHAMPIONNATS REGIONAUX															RENCONTRES INTERREGIONALES MINIMES 2, CADETS et JUNIORS																		
															CFA SENIORS H 1/32e F												CFA SENIORS H 1/16e F						CFA SENIORS H 1/8e finale	
FEVRIER 2010	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28						
	Tour qualification SF																					CNA CADETS hommes												
RENCONTRES INTERREGIONALES						Coupe de France H. 1/2						Coupe de France H. Finale																						
CFA SENIORS H 1/4 finale																																		
MARS 2010	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31			
	CFA S.H.F 1/2 finale						CFA SENIORS H Finale						CFA SENIORS Femmes Finale																					

# **LE DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE AMATEUR SENIORS HOMMES ET FEMMES ET DE LA COUPE DE FRANCE 2010**

## **1) Les engagements individuels au Championnat de France Amateur seniors hommes et femmes et à la Coupe de France 2010**

**a)** Les engagements individuels sont réalisés par les comités régionaux à l'aide du dossier fédéral d'engagement. Les bulletins individuels d'engagement signés par chaque boxeur et par chaque président de club sont obligatoirement joints au dossier.

**b)** Les comités régionaux doivent obligatoirement joindre au dossier d'engagement des boxeurs et/ou des boxeuses au Championnat de France Amateur seniors hommes et femmes 2010 un chèque de caution d'un montant de :

- **100 €** par boxeur et boxeuse engagés (pour les comités régionaux engageant 1 à 8 boxeurs et/ou boxeuses)
- **800 €** (pour les comités régionaux engageant plus de 8 boxeurs et/ou boxeuses).

Les chèques de caution **ne seront pas encaissés** et seront retournés aux comités régionaux à l'issue de la compétition **si aucun des boxeurs qu'ils ont engagé n'a été forfait**. Des retenues sont opérées en cas de forfaits enregistrés selon les dispositions de la règle 11.

**c)** Les dossiers d'engagement au Championnat de France Amateur seniors hommes et femmes envoyés par les comités régionaux doivent arriver à la FFB **AVANT le 15 décembre 2009 à 12h00**.

**d)** Les comités régionaux ne peuvent engager que des boxeurs (hommes ou femmes) :

- **nés avant 1991 et après 1975** (les jeunes femmes nées en 1991 (juniors 2e année) ayant participé aux championnats régionaux juniors, ayant plus de 8 combats avec un palmarès positif peuvent s'engager au Championnat de France Amateur SENIORS après avoir été surclassées),
- **de nationalité française<sup>1</sup>**,
- **ayant 5 combats minimum** à leur palmarès au 15 décembre 2009,
- **ayant été engagé** au championnat régional et **n'ayant pas été forfait** pour quel que motif que ce soit.

**e)** Lorsqu'ils engagent plusieurs boxeurs dans une catégorie de poids (4 boxeurs au maximum, 2 boxeuses au maximum), les comités régionaux les présentent suivant un ordre préférentiel (de 1 à 4 pour les hommes et de 1 à 2 pour les femmes).

## **2) La sélection et le classement des boxeurs et de s boxeuses**

**a)** Les boxeurs sont sélectionnés (40 boxeurs sélectionnés au maximum et 2 remplaçants par catégorie de poids) et sont placés sur les tableaux de compétition par la Commission nationale de boxe amateur.

8 boxeurs par catégorie de poids sont classés et sont directement qualifiés pour :

- les demi-finales du Championnat de France : ce sont les deux boxeurs désignés par la direction technique nationale et dispensés de participer aux championnats

---

<sup>1</sup> Si un boxeur ou une boxeuse a acquis récemment la nationalité française, le comité régional doit faire la demande de rectification et fournir les pièces justificatives aux services administratifs de la FFB, dans le cas contraire, la proposition d'engagement ne sera pas étudiée par la commission.

régionaux qui sont classés n°1 et n°2. Ils doivent être engagés officiellement par leur comité régional dans la catégorie de poids définie par la direction technique nationale.

- les quarts de finale du Championnat de France : ce sont les boxeurs classés n°3 et n°4, par la Commission nationale de boxe amateur.
- les huitièmes de finale : ce sont les boxeurs classés n°5 à n°8 par la Commission nationale de boxe amateur.

Les boxeurs sélectionnés mais non classés dans les 8 premiers sont placés sur les tableaux de compétition par tirage au sort. Ils entrent en 1/8<sup>e</sup>, 1/16<sup>e</sup> ou 1/32<sup>e</sup> de finale en fonction du nombre total de boxeurs sélectionnés dans la catégorie de poids.

**b)** 4 boxeuses sont qualifiées pour les demi-finales :

- les deux boxeuses désignées par la direction technique nationale et dispensées de participer aux championnats régionaux qui sont classées n°1 et n°2,
- les deux boxeuses sélectionnées par la Commission nationale de boxe féminine à l'issue d'une épreuve qualificative organisée par ses soins à partir des engagements effectués par les comités régionaux. Ces deux boxeuses sont classées n°3 et n°4 par la Commission nationale de boxe féminine.

### **3) Les critères de sélection et de classement pour le Championnat de France seniors hommes**

La sélection et le classement des boxeurs et des boxeuses sont effectués selon les critères suivants :

- *ordre de proposition d'engagement présenté par le comité régional sur le dossier d'engagement*<sup>2</sup>,
- *parcours réalisé et résultats obtenus lors du Championnat de France Amateur seniors 2010,*
- *analyse du palmarès : nombre de points, nombre de combats, nombre de victoires, niveau et diversité des adversaires rencontrés.*

### **4) Le déroulement de la compétition**

La compétition se déroule selon le principe de l'élimination directe et définitive. Elle respecte le calendrier officiel établi par la FFB et les tableaux de compétition présentés à la règle 12. La répartition des combats sur les différents programmes de compétition est organisée et décidée par la Commission nationale de boxe amateur.

**a)** Pour le Championnat de France Amateur seniors hommes, à l'issue des 1/4 de finale est organisée une compétition intégrée au Championnat de France se déroulant sur deux tours (demi-finales et finale) et à laquelle doivent participer les vainqueurs des 1/4 de finale : la « **Coupe de France 2010** ». Les deux finalistes de la Coupe de France sont qualifiés pour les demi-finales du Championnat de France Amateur 2010 au cours desquelles ils rencontrent les boxeurs classés n°1 et n°2 par la direction technique nationale (le vainqueur de la Coupe de France rencontre le n°2 et le finaliste rencontre le n°1).

**b)** Pour le Championnat de France Amateur seniors femmes, la Commission nationale de boxe féminine désigne à l'issue de l'épreuve qualificative aux 1/2 finales du Championnat de France seniors femmes pour le 6 février 2010 les boxeuses classées n°3 et n°4 (la boxeuse classée n°4 rencontre la n°1 et la boxeuse classée n°3 rencontre la n°1).



---

<sup>2</sup> Lorsqu'un boxeur engagé par le comité régional n'est pas sélectionné par la commission, les boxeurs qui le suivent éventuellement dans l'ordre de présentation des candidatures ne sont automatiquement pas sélectionnés.

## LA PARTICIPATION FÉDÉRALE AUX FRAIS DES CLUBS

La participation de la Fédération française de boxe aux frais de déplacement et de séjour constitue une compensation aux frais incombant aux clubs et non une totale prise en charge. Les clubs qui inscrivent des boxeurs au Championnat de France Amateur seniors doivent prévoir un budget couvrant tout ou partie des frais de déplacement et de séjour pour participer à ces compétitions.

Pour les programmes du Championnat de France Amateur seniors depuis les 1/8e de finales hommes jusqu'à la finale hommes et depuis les 1/2 finales femmes jusqu'à la finale femmes ainsi que pour les programmes de la Coupe de France, la participation fédérale aux frais de déplacement et de séjour est déterminée par le barème ci-dessous qui prend en compte le nombre de personnes convoquées du même club et le nombre de kilomètres parcourus au cours du trajet aller (distances kilométriques déterminées d'après le site « michelin.fr »).

 Pour les programmes du Championnat de France Amateur seniors hommes des 1/32<sup>e</sup> et des 1/16<sup>e</sup> de finales et pour l'épreuve qualificative au Championnat de France seniors femmes : les frais de déplacement et de séjour sont **intégralement à la charge des clubs.** 

TRANCHES en fonction des kilomètres du TRAJET ALLER			2 PERSONNES €/km aller	3 PERSONNES €/km aller	4 PERSONNES €/km aller	5 PERSONNES €/km aller
0	à	50	1,68	1,98	2,92	3,22
51	à	100	1,06	1,21	1,68	1,83
101	à	150	0,85	0,95	1,27	1,37
151	à	200	0,97	1,08	1,34	1,45
201	à	250	0,86	0,95	1,16	1,24
251	à	300	1,15	1,29	1,53	1,67
301	à	350	1,05	1,17	1,38	1,50
351	à	400	0,97	1,08	1,26	1,37
401	à	450	0,91	1,00	1,17	1,26
451	à	500	0,86	0,95	1,10	1,18
501	à	550	0,83	0,90	1,04	1,11
551	à	600	0,84	0,94	1,09	1,18
601	à	650	0,81	0,90	1,04	1,12
651	à	700	0,79	0,87	0,99	1,08
701	à	750	0,76	0,84	0,96	1,03
751	à	800	0,74	0,81	0,93	1,00
801	à	850	0,72	0,79	0,90	0,96
851	à	900	0,71	0,77	0,87	0,93
901	à	950	0,73	0,75	0,91	0,99
951	à	1000	0,71	0,78	0,89	0,96
1001	à	1050	0,70	0,77	0,87	0,94
1051	à	1100	0,69	0,75	0,85	0,91
1101	à	1150	0,68	0,74	0,83	0,89
1151	à	1200	0,67	0,73	0,81	0,87
1201	à	1250	0,66	0,72	0,80	0,86
1251	à	1300	0,65	0,70	0,78	0,84
1301	à	1350	0,64	0,69	0,77	0,83
1351	à	1400	0,63	0,69	0,76	0,81
1401	à	1450	0,63	0,68	0,75	0,80
1451	à	1500	0,62	0,67	0,74	0,79

# LES REGLES SPORTIVES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE AMATEUR SENIORS HOMMES ET FEMMES ET DE LA COUPE DE FRANCE 2010

*Sur le lieu de compétition, le représentant officiel de la fédération est le superviseur fédéral. Il peut prendre toute décision nécessaire au bon déroulement de la compétition.*

*Le code sportif de la boxe amateur en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2009 s'applique totalement au Championnat de France Amateur seniors 2010.*

*Les points qui suivent sont spécifiques à la compétition ou constituent un rappel des certaines règles importantes du code sportif.*

**Règle 1 - Deux frères ou deux sœurs ne peuvent pas être engagés dans la même catégorie de poids.**

## **Règle 2 - Les pesées et les visites médicales**

Les pesées se font par rapport aux limites des catégories de poids officielles, aucune tolérance de poids n'est admise quelle que soit l'heure de la pesée. Les pesées officielles et la visite médicale s'effectuent de 8h00 à 9h00 et de 16h00 à 16h30. Il n'y a qu'une seule pesée officielle et qu'une seule visite médicale de 8h00 à 9h00 pour la finale de la Coupe de France et pour la finale hommes et la finale femmes du Championnat de France Amateur.

La pesée des femmes se fait obligatoirement en tenue de compétition ou en maillot de bain une pièce. La pesée des hommes se fait obligatoirement en slip ou en caleçon.

## **Règle 3 - Les catégories de poids**

<b>CATEGORIES DE POIDS SENIORS HOMMES</b>			
<i>48 kg</i>	<i>57 kg</i>	<i>69 kg</i>	<i>91 kg</i>
<i>51 kg</i>	<i>60 kg</i>	<i>75 kg</i>	<i>+ 91 kg</i>
<i>54 kg</i>	<i>64 kg</i>	<i>81 kg</i>	
<b>CATEGORIES DE POIDS SENIORS FEMMES</b>			
<i>46 kg</i>	<i>54 kg</i>	<i>64 kg</i>	<i>81 kg</i>
<i>48 kg</i>	<i>57 kg</i>	<i>69 kg</i>	<i>+81 kg</i>
<i>51 kg</i>	<i>60 kg</i>	<i>75 kg</i>	

#### **Règle 4 - Les horaires de compétition**

Les heures de début de chaque programme sont arrêtées par la FFB après proposition de l'organisateur. Sur place, l'ordre des combats ne peut être modifié que par le superviseur fédéral en cas de nécessité. Aucun combat ne peut se dérouler après minuit.

#### **Règle 5 - La durée des combats**

- seniors hommes : 3 x 3 minutes.
- seniors femmes : 4 x 2 minutes.

#### **Règle 6 - Le jugement et l'arbitrage des combats**

Un système de jugement électronique est mis en place pour chaque programme du Championnat de France Amateur seniors et de la Coupe de France 2010, mais le jugement des combats peut être réalisé avec des boîtiers individuels ou avec des bulletins en cas de nécessité. Les juges et arbitres de chaque programme de compétition sont désignés par le Président de la commission nationale des officiels.

#### **Règle 7 - Le matériel individuel et la tenue**

La tenue des boxeurs doit être conforme au code sportif de la FFB, en particulier :

- Les gants sont de 10 onces pour toutes les catégories de poids. Un lot de matériel agréé (gants et casques) est attribué à l'organisateur par la FFB pour chaque programme du Championnat de France Amateur seniors 2010.
- Les bandages sont obligatoires : de type Velpeau n'excédant pas 2,5 m de long et 5 cm de large. Aucun autre type de bandage n'est autorisé. Les bandages sont systématiquement vérifiés en fin de combat et en cas de bandages non réglementaires, l'arbitre peut disqualifier le boxeur. Les bandages peuvent être croisés et passés entre les doigts.
- Les casques sont personnels, ils doivent obligatoirement être de la couleur du coin affecté au boxeur. Ils doivent être agréés par le Chef du jury de la compétition (mentonnière et protège-pommettes interdits). La FFB tient 6 casques à disposition des boxeurs (3 rouges et 3 bleus de tailles différentes).
- Les maillots sont sans manches et sont rentrés dans le short (ceinture du short visible).
- Le short ne doit pas descendre au-dessous des genoux.
- La barbe est interdite et les boxeurs doivent se présenter rasés à la visite médicale.
- Le port de « bijoux de piercing » est interdit sur toute partie du corps (langue, nombril, oreilles...).
- Les cheveux longs doivent être placés sous le casque et peuvent être maintenus par un foulard ou un bandana. Les épingles à cheveux sont interdites.
- Les boxeurs et les boxeuses s'engagent à porter, au cours de la finale, le matériel qui leur serait fourni par un des partenaires de la FFB (cela ne concerne pas les casques personnels).
- Le matériel spécifique aux femmes : le maillot de corps est à larges bretelles ou avec des manches très courtes recouvrant uniquement les épaules. Le port du protège poitrine n'est pas obligatoire, mais est fortement conseillé.

### **Règle 8 - La tenue des entraîneurs**

Pour accéder au coin du ring, les entraîneurs doivent obligatoirement porter une tenue sportive. Ils doivent être licenciés à la FFB pour la saison en cours et être diplômés.

### **Règle 9 - Les repêchages**

Seul le dernier boxeur battu par un boxeur qualifié pour le tour suivant peut le remplacer en cas de forfait.

### **Règle 10 – Points au palmarès des boxeurs**

Conformément à la règle 6 du code sportif, au cours du Championnat de France Amateur seniors et de la Coupe de France 2010, les points sont attribués ou retirés au palmarès des boxeurs en fonction du barème suivant.

<b>Barème d'attribution ou de retrait des points au palmarès des boxeurs en fonction des résultats obtenus au Championnat de France Amateur seniors et à la Coupe de France 2009</b>	<b>Nombre de points attribués ou déduits</b>
<b>victoire par WO en Championnat de France Amateur</b>	<b>1 point</b>
<b>victoire en Championnat de France Amateur</b>	<b>3 points</b>
<b>défaite par disqualification en Championnat de France Amateur</b>	<b>- 2 points</b>

### **Règle 11 – Les forfaits et les sanctions pour forfait**

Seul le comité régional est habilité à déclarer le forfait d'un boxeur à la FFB. Les forfaits doivent être déclarés par écrit (courrier, fax ou e-mail) dans les plus brefs délais de manière à éviter le déplacement inutile de l'adversaire sur le lieu de compétition.

Après une défaite par forfait et quel qu'en soit le motif (sauf après blessure ou inaptitude constatée par le médecin de la compétition et portée sur le procès-verbal), les boxeurs forfaits sont interdits de boxer en compétition jusqu'au 28e jour (inclus) après le dimanche du tour au cours duquel le boxeur ou la boxeuse a été forfait. Les présidents des comités régionaux sont chargés de faire appliquer cette mesure.

Après une défaite par forfait et quel qu'en soit le motif (sauf après blessure ou inaptitude constatée par un médecin et faisant l'objet d'un certificat transmis à la FFB) une pénalité financière de **100 €** est appliquée au comité régional ayant engagé le boxeur ou la boxeuse.

### **Règle 12 - Les tableaux de compétition**

Les tableaux de compétition type pour chaque catégorie de poids :

- hommes : avec 40 boxeurs sélectionnés (les tableaux sont ajustés par la Commission nationale de boxe amateur en fonction du nombre réel de boxeurs sélectionnés dans chaque catégorie de poids),
- femmes : avec 4 boxeuses sélectionnées,

sont présentés à la suite.

BOXEURS SELECTIONNÉS

Cl. FFB	NOMS	Prénoms	Clubs	CR
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				
33				
34				
35				
36				
37				
38				
39				
40				
R1				
R2				

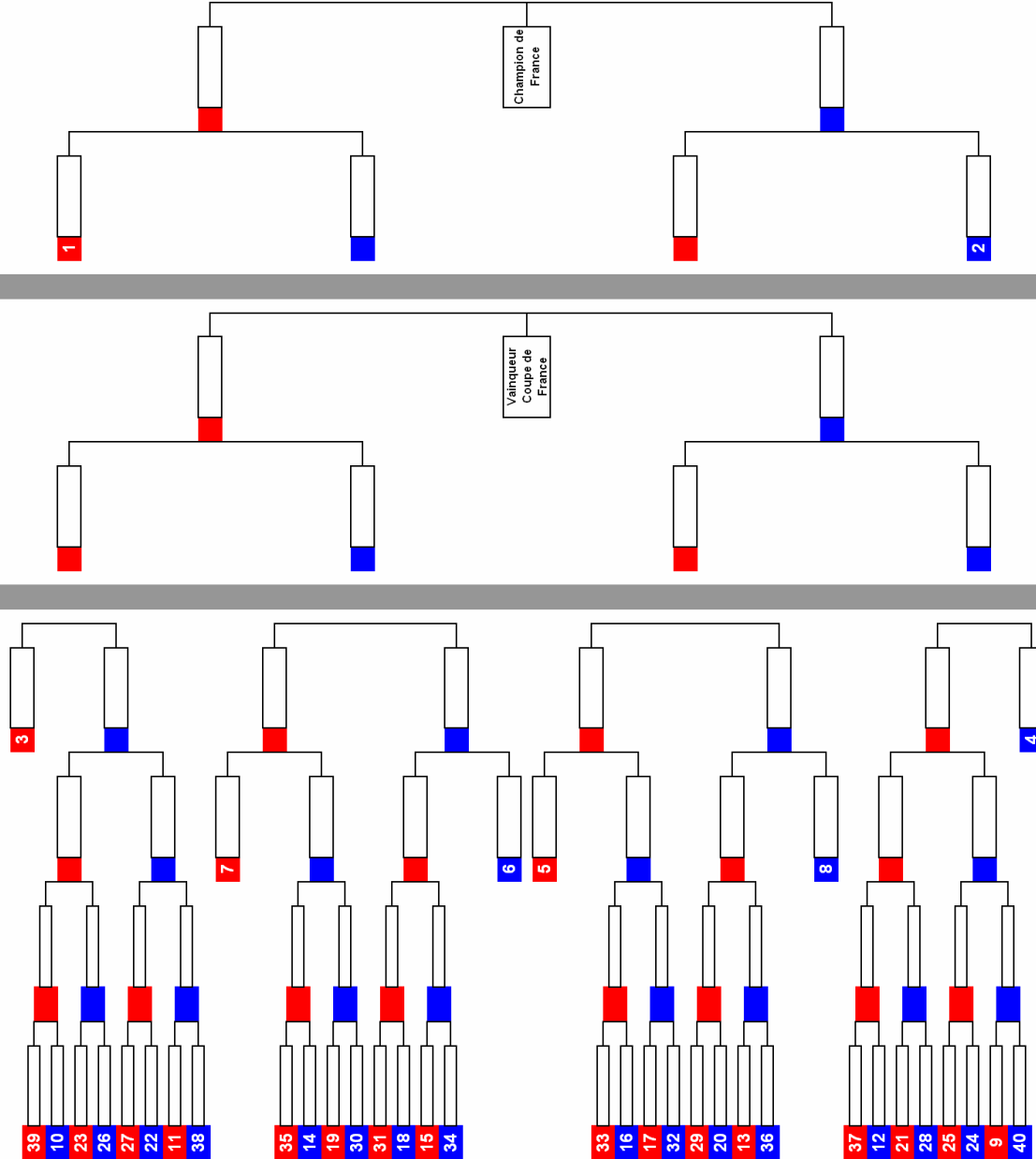
Deux boxeurs remplaçants sont classés par la CNBA (R1 et R2).

CHAMPIONNAT DE FRANCE AMATEUR SENIORS HOMMES 2009

CHAMPIONNAT DE FRANCE	
1/2 finales	Finale
6, 7 ou 8/03/09	13, 14 ou 15/03/09

COUPE DE FRANCE	
1/2 finales	Finale
13, 14 ou 15/02/09	20, 21 ou 22/02/09

CHAMPIONNAT DE FRANCE			
1/32e de finale	1/16e de finale	1/8e de finale	1/4 de finale
17 ou 18/01/09	24 ou 25/01/09	30 ou 31/01 ou 01/02/09	6, 7 ou 8/02/09



Les boxeurs 1 et 2 sont classés par la direction technique nationale et sont exemptés des championnats régionaux.

Les boxeurs 3 à 8 sont classés par la CNBA. Le placement des autres boxeur est déterminé par tirage au sort.

Catégorie de poids

**XX kg**

Catégorie avec

**4**  
**BOXEUSES**  
sélectionnées

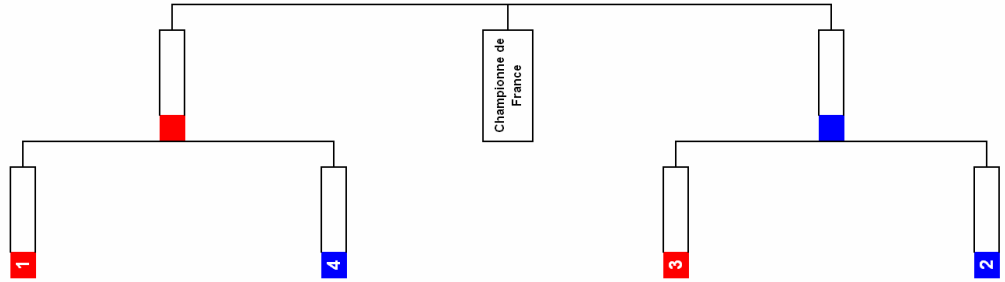
**BOXEUSES SELECTIONNEES**

Cl. FFB	NOMS	Prénoms	Clubs	CR
1				
2				
3				
4				

**CHAMPIONNAT DE FRANCE AMATEUR SENIORS FEMMES 2009**

CHAMPIONNAT DE FRANCE	
1/2 finales	Finale
6. 7 ou 8/03/09	20. 21 ou 22/03/09

EPREUVE QUALIFICATIVE AU CHAMPIONNAT DE FRANCE AMATEUR SENIORS FEMMES ORGANISEE PAR LA CNBF LES 13, 14 ET 15 FEVRIER 2009



# **LES PRIX ET LES CLASSEMENTS DU CHAMPIONNAT DE FRANCE AMATEUR SENIORS HOMMES ET FEMMES ET DE LA COUPE DE FRANCE 2010**

*La Fédération française de boxe attribue des prix, publie des classements et délivre des attestations à l'issue du Championnat de France Amateur seniors et de la Coupe de France 2010.*

## **1) La Coupe de France 2010**

- **Les vainqueurs de la Coupe de France de chaque catégorie de poids** reçoivent une coupe.
- **Les finalistes de chaque catégorie de poids** reçoivent une médaille.
- **Les champions et les finalistes de chaque catégorie de poids** reçoivent une attestation de la Fédération française de boxe.
- **Les vainqueurs de la Coupe de France de chaque catégorie de poids** sont invités en fin de saison à participer à un stage d'évaluation pouvant éventuellement ouvrir à une sélection en équipe de France.

## **2) Le Championnat de France Amateur seniors hommes**

- **Le classement par clubs** : sont classés les trois clubs ayant obtenu le plus de points. La Coupe Paul Rousseau est attribuée au club ayant obtenu le plus de points. Les trois clubs classés reçoivent une attestation de la Fédération française de boxe.
- **Le classement par comités régionaux** : sont classés les trois comités régionaux ayant obtenu les plus de points. Le Challenge des comités régionaux est attribué au comité régional ayant le plus de points. Les trois comités régionaux classés reçoivent une attestation de la Fédération française de boxe.
- **Le Challenge du Fair-play** : le Challenge Bernard MASCOT est attribué au boxeur le plus fair-play durant la finale du Championnat de France.
- **Le Challenge Jacques Gombault** est attribué au plus jeune champion de France.
- **Le Prix Frantz Reichel** est attribué au boxeur ayant eu le meilleur comportement durant le championnat de France.
- **Le Prix Fernand Cuny** est attribué au professeur du club ayant remporté la Coupe Paul Rousseau.
- **Le Challenge Jean Letessier** est attribué par le Directeur technique national au meilleur boxeur de la finale.
- **Les champions de chaque catégorie de poids** reçoivent une ceinture de champion de France.
- **Les finalistes de chaque catégorie de poids** reçoivent une coupe.
- **Les champions et les finalistes de chaque catégorie de poids** reçoivent une attestation de la Fédération française de boxe.

### 3) Le Championnat de France Amateur seniors femmes

- **Le classement par clubs** : sont classés les trois clubs ayant obtenu le plus de points. Les trois clubs classés reçoivent une attestation de la Fédération française de boxe.
- **Le classement par comités régionaux** : sont classés les trois comités régionaux ayant obtenu les plus de points. Les trois comités régionaux classés reçoivent une attestation de la Fédération française de boxe.
- **Le Challenge du Fair-play** : le Challenge du Fair-play est attribué à la boxeuse la plus fair-play durant la finale du Championnat de France.
- **Les championnes de chaque catégorie de poids** reçoivent une ceinture de championne de France.
- **Les finalistes de chaque catégorie de poids** reçoivent une coupe.
- **Les championnes et les finalistes de chaque catégorie de poids** reçoivent une attestation de la Fédération française de boxe.

### 4) L'attribution des points

Pour les classements par clubs et par comités régionaux, les points sont attribués selon le barème suivant.

<i>Places obtenues par les boxeurs</i>	<i>Nombres de points attribués</i>
<b>Champion(ne) de France</b>	<b>4 points</b>
<b>Finalistes</b>	<b>2 points</b>
<b>Demi-finalistes</b>	<b>1 point</b>

<i>Forfaits enregistrés (pour quel que motif que ce soit)</i>	<i>Nombres de points retirés</i>
<b>Classement par clubs</b>	<b>- 2 points</b>
<b>Classement par comités régionaux</b>	<b>- 2 points</b>

### 5) Le Challenge de la Participation

A l'issue de la compétition (Championnat de France Amateur seniors hommes et femmes et Coupe de France 2008) un classement sur la participation est établi à partir des comités régionaux ayant eu au moins 6 concurrent(e)s de sélectionnés.

**Le comité régional ayant eu le taux de participation le plus haut (taux de forfaits le plus bas)** reçoit une dotation en matériel de deux kits de compétition (2 sacs de sport, 16 paires de gants et 12 casques). En cas d'égalité de points (le taux de participation est calculé au centième près), les comités régionaux sont départagés par le nombre de combats réalisés par les boxeurs de chaque comité régional. En cas de nouvelle égalité les comités régionaux sont départagés par le nombre de victoires obtenues. Si nécessaire, cette dotation pourra être partagée entre plusieurs comités.

## LES APPELLATIONS ET LES SIGLES

*Pour présenter les programmes du Championnat de France Amateur seniors hommes et femmes et de la Coupe de France 2010 seuls les appellations officielles et les sigles suivants peuvent être utilisés.*

<i>Appellations officielles</i>	<i>Sigles</i>
1/32 <sup>e</sup> de finale du Championnat de France Amateur seniors hommes	1/32 F CFA SH
1/16 <sup>e</sup> de finale du Championnat de France Amateur seniors hommes	1/16 F CFA SH
1/8 <sup>e</sup> de finale du Championnat de France Amateur seniors hommes	1/8 F CFA SH
Quarts de finale du Championnat de France seniors Amateur hommes	1/4 F CFA SH
Demi-finales de la Coupe de France	1/2 F CDF SH
Finale de la Coupe de France	F CDF SH
Demi-finales du Championnat de France Amateur seniors hommes et femmes	1/2 F CFA S H&F
Finale du Championnat de France Amateur seniors hommes	F CFA SH
Finale du Championnat de France Amateur seniors femmes	F CFA SF

Fédération Française de Boxe

Tour Essor

14, rue Scandicci

93508 PANTIN

01 49 42 23 72 (tel.)

01 49 42 28 79 (fax)

[www.ffboxe.asso.fr](http://www.ffboxe.asso.fr)